



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Compte X (ex-Twitter) : <https://x.com/Comitepresquile>

REVUE DE PRESSE

5 juillet 2026

Chers amis du CIL Centre Presqu'île,

Voici comme chaque semaine la revue de presse du CIL-CPI, dont nous vous rappelons qu'elle ne peut être envoyée qu'aux membres à jour de leur cotisation en 2026. Toute autre diffusion est interdite.

N'hésitez pas à réagir par mail à celui par lequel vous avez reçu cette revue de presse, nous serons heureux de prendre en compte vos avis et suggestions qui pourront orienter nos actions auprès des pouvoirs publics.

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :

LE PROGRÈS

Crédit mutuel via groupe EBRA

TRIBUNE DE LYON

Rosebud SARL

LYON MAG
.com

Espace Group

L'ESSENTIEL
LYON

Dirigeants du Groupe Bolloré

actu
Lyon

Groupe Publihebdos
filiale SIPA Ouest France

LYON
CAPITALE

Christian Latouche
FIDUCIAL

nouveau
LYON

Indépendant

Rue89Lyon

Xavier Niel – Matthieu Pigasse

La Métropole de Lyon met fin à la Zone à trafic limité de Grégory Doucet et annonce de nouvelles règles plus souples

La ZTL lancée par les écologistes dans le centre de Lyon pour réduire la circulation des voitures doit prendre fin dans sa forme actuelle. La Métropole annonce un assouplissement.



Les bornes de la ZTL ne fonctionneront pas la semaine, annonce la Métropole de Lyon. (©Pascal Piérart/ actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 2 juil. 2026 à 9h49 ; mis à jour le 2 juil. 2026 à 9h51

C'est la fin de la **Zone à trafic limité (ZTL)** de [Lyon](#) telle qu'imaginée et lancée par les écologistes. La présidente (LR) de la Métropole [Véronique Sarselli](#) annonce ce jeudi 2 juillet 2026, un an après sa mise en service dans le centre-ville en Presqu'île, un « assouplissement » des restrictions de circulation dans les 1^{er} et 2^e arrondissements. La ZTL va devenir bien plus souple pour les automobilistes et les voitures auront à nouveau plus de place.

Dans une communication adressée à *actu Lyon* par la Métropole et dans des interviews de Véronique Sarselli publiées par plusieurs médias locaux, on apprend que la ZTL en vigueur de Bellecour à Terreaux va être considérablement réduite.

À lire aussi

- [Lyon. La Zone à trafic limité déployée en Presqu'île : de nouvelles bornes arrivent](#)

Une ZTL la semaine et une autre le week-end

Parmi les annonces de l'élue, elle dit « proposer » une **version de la ZTL semaine et la ZTL week-end**. Concrètement, en semaine, la ZTL fonctionnera de 19 h à 5 h du matin, ce qui signifie qu'en pleine journée, les bornes aujourd'hui actives seront baissées. Il sera donc possible pour tous les automobilistes de circuler dans plusieurs rues, par exemple celle du président Édouard-Herriot reliant la place Bellecour au secteur des Terreaux.

Le week-end, elle démarrera le vendredi à 15 h pour terminer le lundi matin à 5 h. Véronique Sarselli confirme que les difficultés des commerçants le week-end sont moindres et que la Presqu'île est attractive le samedi. La ZTL actuelle sera donc maintenue en l'état pendant le week-end.

Il n'y a pas encore de calendrier communiqué pour la mise en place de ces nouveaux horaires.



La rue Grenette de Lyon, dans le 2^e arrondissement de Lyon. (© Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

La rue Grenette va rouvrir aux voitures « en septembre »

Autre annonce confirmée : la [réouverture de la rue Grenette aux automobilistes](#) « dès septembre ». L'actuel couloir de bus va redevenir un axe traversant Saône-Rhône. C'était une promesse de campagne de la droite à la Métropole.

Mais à ce stade, on ne sait pas ce que va devenir la circulation des bus. La rue de la République va-t-elle retrouver ses bus et ne plus être piétonne au moins sur une partie ? C'est une option. Véronique Sarselli a demandé des études au Sytral et plusieurs scénarios sont étudiés.

[Grégory Doucet](#) avait lancé une consultation avec 17 000 participations, dont 72% ne voulaient pas une réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile. Si Véronique Sarselli dit vouloir encore discuter avec le maire de Lyon, les deux positions semblent difficilement conciliables.

À lire aussi

- [Lyon. « On veut qu'elle revive » : cette rue pourrait rouvrir aux voitures, ce qu'en pensent les commerçants](#)

Les écologistes dénoncent un « choix irresponsable »

« Les groupes Écologistes de la Ville et de la Métropole de Lyon jugent incompréhensible et irresponsable cette décision », déplorent-ils dans un communiqué ce jeudi.

« Pendant que toutes les grandes métropoles européennes avancent vers des centres-villes apaisés, Lyon reculerait. L'exécutif métropolitain et sa présidente doivent revenir à la raison », lancent Fanny Dubot et Renaud Payre, co-présidents du groupe Les Écologistes et apparentés à la Métropole de Lyon.

« La décision de la Métropole est un choix assumé de créer plus d'accidents de circulation, plus de nuisances sonores, plus de pollution », déplorent-ils. Le maire de Lyon n'a pas encore fait part de sa réaction après ces nouvelles annonces.

ZTL, rue Grenette : Véronique Sarselli prévient Grégory Doucet qu'elle a tranché, mais promet la poursuite du dialogue



A la liste de demandes prioritaires du maire de Lyon Grégory Doucet, Véronique Sarselli a répondu dans un courrier que LyonMag a pu consulter.

La présidente de la Métropole de Lyon y dévoile notamment ce qu'elle a prévu pour la Presqu'île, alors que l'écologiste appelait de ses vœux à la poursuite des chantiers engagés depuis 2020.

Au coup de poker de Grégory Doucet, Véronique Sarselli répond en abattant ses cartes. En sa qualité de présidente de la Métropole de Lyon, c'est bien elle qui dispose des meilleurs atouts pour décider du visage que prendra la capitale des Gaules ces prochaines années.

Il y a deux semaines, le maire écologiste lui faisait remettre **un document de 20 pages intitulé "Coopération Ville de Lyon-Métropole de Lyon 2026-2032"** dans lequel il expliquait notamment espérer que les grands chantiers activés lors du mandat précédent seraient maintenus - à l'instar de Rive Droite, de la ZTL ou de TEOL, le tramway-express de l'Ouest lyonnais.

Cette semaine, alors que la barre symbolique de ses 100 premiers jours à la tête de la Métropole approche, Véronique Sarselli a répondu à Grégory Doucet. LyonMag a pu prendre connaissance de ce courrier dans lequel l'ancienne maire de Sainte-Foy-lès-Lyon tente d'abord de rassurer son interlocuteur.

"La Métropole de Lyon ne saurait concevoir de politique publique d'envergure sans un dialogue constant et constructif avec la Ville-centre", écrit ainsi Véronique Sarselli, rajoutant même qu'elle se *"refuserait toujours à gouverner contre Lyon"* ces prochaines années.

ZTL allégée, Grenette rouverte : c'est qui la patronne ?

Toutefois, pas question de céder aux coups de pression venus de la place de la Comédie. Et notamment la consultation faite par les écologistes sur la ZTL et le maintien ou non de la rue Grenette en l'état, à savoir fermée aux automobilistes. Après avoir critiqué son mode de fonctionnement, rappelant que l'on pouvait voter à plusieurs reprises, l'élue LR l'affirme : *"Celle-ci ne saurait cependant clore le débat à elle seule"*.

Une mise au point de Véronique Sarselli, qui annonce enfin ses décisions quant à ces deux dossiers brûlants pour la Presqu'île.

Ainsi, la rue Grenette rouvrira aux voitures *"dans les prochains mois"*, tandis que la Zone à trafic limité sera modulée en deux formules distinctes : du lundi au jeudi de 19h à 5h du matin, puis du vendredi 15h au lundi 5h du matin pour *"concilier au mieux l'apaisement, la lisibilité et l'accessibilité du centre-ville"* de Lyon.

"L'ambition que nous pourrions à terme partager est claire : corriger les dysfonctionnements, garantir l'accessibilité du cœur de notre agglomération et fédérer les usages plutôt que de les opposer, le tout avec pragmatisme et sans dogmatisme", conclut Véronique Sarselli, appelant de ses vœux à la poursuite du dialogue avec Grégory Doucet, rassemblés autour d'un seul objectif commun : *"l'avenir des Lyonnais et des Grands Lyonnais"*.

ZTL réaménagée, réouverture de la rue Grenette en septembre... la Métropole a tranché

Ce sont des points de crispation identifiés entre la Métropole et la Ville de Lyon. Véronique Sarselli a mis à profit ses 100 premiers jours pour trancher sur ces deux dossiers.

ZTL à horaires variables

La ZTL, sera réaménagée. « Nous appliquons les engagements que nous avons pris. Je ne peux pas concevoir la ville centre comme étant une ville fermée. Je propose donc un assouplissement de la ZTL. Il repose sur deux formats : la ZTL semaine et la ZTL week-end. En semaine, la ZTL fonctionnera de 19 heures à 5 heures du matin. Ce qui permet d'avoir un accès à la Presqu'île dans la journée et de respecter bien finalement le temps de soir, de fin de journée qui permet de vivre différemment nos centres-villes. Le week-end, elle démarrera le vendredi à 15 heures pour terminer le lundi matin à 5 heures parce qu'on ne peut pas nier l'attractivité de la presqu'île en week-end. Je suis en train d'affiner le calendrier de cette mise en place. Cette décision est liée à d'autres comme le gel des tarifs Lyon parc auto, » précise l'édile avant de revenir sur sa décision de rouvrir la rue Grenette malgré notamment la consultation de la



La rue Grenette devrait retrouver son trafic d'antan en septembre. Photo Joël Philippon

Ville de Lyon.

Rue Grenette : « un immense travail »

Celle-ci a réuni 17 000 personnes dont 72 % souhaitant ne pas la rouvrir à la circulation.

« Nous travaillons à sa réouverture et nous espérons la réaliser en septembre. Je veux pouvoir travailler de manière responsable et sérieuse. J'ai trop longtemps

critiqué une méthode brutale, verticale qui n'a pas juste regardé l'ensemble des conséquences pour faire pareil. J'ai demandé un travail fin à la fois au Sytral pour la circulation des bus ainsi qu'aux services de la métropole de Lyon. Sur les 100 jours ça a été un immense travail qui a été fait et l'idée c'est de proposer une solution qui soit tenable. »

● C.S et A.-L. W.

Lyon : les écologistes dénoncent le détricotage de la ZTL et la réouverture de la rue Grenette



Les groupes Les Écologistes de la Métropole et de la Ville de Lyon montent au créneau après les annonces de Véronique Sarselli sur l'avenir de la Presqu'île. Ils accusent la nouvelle présidente de la Métropole de remettre en cause des aménagements récents au détriment des transports en commun, des piétons et de la qualité de l'air.

La décision ne passe évidemment pas chez les écologistes lyonnais.

Dans un communiqué commun, les groupes Les Écologistes et apparentés à la Métropole de Lyon et Les Écologistes à la Ville de Lyon dénoncent les annonces de la présidente de la Métropole, Véronique Sarselli, concernant la réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile et l'assouplissement de la zone à trafic limité de la Presqu'île.

Ils estiment que le retour en arrière annoncé par l'exécutif métropolitain revient à ignorer les conclusions de la concertation menée auprès des habitants, à laquelle plus de 17 000 personnes auraient participé. A leurs yeux, la réouverture de la rue Grenette aux voitures à la rentrée entraînerait notamment la disparition des voies réservées aux bus, utilisées quotidiennement par près de 90 000 voyageurs.

Les co-présidents du groupe écologiste métropolitain, Fanny Dubot et Renaud Payre, dénoncent une décision qui irait à contre-courant des grandes villes européennes. Selon eux, les centres-villes apaisés et les zones piétonnes contribuent à améliorer la sécurité des usagers, notamment les plus vulnérables, tout en participant à la vitalité commerciale des centres urbains. Ils citent notamment les exemples de Milan ou de Londres, où des politiques de réduction de la place de la voiture sont actuellement développées.

Même tonalité du côté du groupe écologiste de la Ville de Lyon. Ses co-présidentes, Yasmine Bouagga et Sophia Popoff, jugent cette orientation incompatible avec les enjeux climatiques et sanitaires. Elles estiment que la réouverture à la circulation automobile privilégierait "*quelques milliers d'automobilistes*" au détriment des piétons, des usagers des transports en commun et de la qualité de l'air dans l'agglomération. Les deux groupes demandent ainsi à l'exécutif métropolitain de revenir sur ces annonces, qu'ils considèrent comme un recul pour les mobilités durables et l'apaisement du centre-ville lyonnais.

"On va dans le mur" : le retour des voitures dans cette rue du centre de Lyon vire à la confrontation

La Métropole de Lyon a annoncé la réouverture de la rue Grenette en Presqu'île aux automobilistes dès septembre. Un dossier qui vire à la confrontation avec le maire.



La rue Grenette de Lyon est aujourd'hui réservée aux bus TCL. (©OLIVIER CHASSIGNOLE/ AFP)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 3 juil. 2026 à 7h28

Elle ne dépasse pas les 500 mètres mais une rue du centre de [Lyon](#) met à l'épreuve, à fleurets de moins en moins mouchetés, la cohabitation entre la mairie écologiste et la Métropole qui vient de basculer à droite.

La [rue Grenette](#), qui tient son nom d'un ancien entrepôt à grains du XVe siècle que l'on devine encore aujourd'hui, a pour fonction essentielle de rallier la Saône au Rhône, traversant sans détour la presqu'île. La Métropole vient d'annoncer qu'elle [rouvrirait aux voitures en septembre](#), provoquant la [colère du maire de Lyon](#).

À lire aussi

- [Faut-il maintenir la rue Grenette sans voitures à Lyon ? Grégory Doucet dévoile des résultats surprenants](#)

En plein cœur de la Zone à trafic limité

Bordée de commerces, elle n'a pas d'équivalent aussi rectiligne dans l'hyper-centre et la tentation est grande de l'emprunter lorsqu'on se présente en voiture à son entrée côté Saône.

Mais ce serait là braver l'interdit : depuis juin 2025 et l'instauration d'une Zone à trafic limité (ZTL) dans le centre par les Verts, qui dirigeaient de concert municipalité et Métropole, seuls les bus, les vélos, les taxis et les ayants droit sont autorisés à circuler. Une mesure destinée à bannir le trafic de transit, « protéger les piétons » et favoriser les transports en commun, avait avancé le maire – réélu – Grégory Doucet.

Son homologue à la Métropole, Bruno Bernard, a, lui, depuis, perdu la bataille, laissant en mars les rênes à [Véronique Sarselli](#) (LR). Une cohabitation inédite s'est ainsi ouverte, où chacun a d'abord affiché sa volonté de bonne entente.

90 000 usagers du bus contre 10 000 automobilistes quotidiens

Mais la petite rue Grenette est rapidement devenue un irritant, comme le laissait présager la campagne.

La candidate LR avait ainsi promis de la « rouvrir » aux voitures, en écho aux protestations d'associations de commerçants et d'habitants réunis en collectif, qui dénonçaient en 2025 une décision « en train de vider Lyon de sa vie et de ses visiteurs ».

En réponse, Grégory Doucet brandit le 8 juin les résultats d'une consultation en ligne : 72% des 17 000 votants s'y disent favorables au maintien de la rue Grenette sans voiture. Sa conclusion: « rouvrir cet axe (...) serait aller contre les usages réels ». Et de mettre en avant les « 90 000 usagers quotidiens du bus, contre 9 à 10.000 voitures auparavant ».

« Pas une logique de retour en arrière », assure Véronique Sarselli

Mais pour Sarselli et ses alliés, une telle initiative « n'a de valeur que si elle reflète fidèlement la diversité des points de vue ».

Dès le 9 juin, elle dégage son « plan d'action » pour les mobilités ; le sort de la rue Grenette doit être réglé d'ici six mois.

Sa ligne de conduite : « organiser la cohabitation des usages et non opposer les modes de déplacement les uns aux autres ». Pour elle, « la question de la rue Grenette est avant tout devenue le symbole d'une méthode » : elle « conteste » cette « façon de transformer l'espace public sans avoir suffisamment mesuré toutes les conséquences pour les habitants, les commerçants, les usagers des transports et les automobilistes ». Elle n'est, assure-t-elle, ni « dans une logique idéologique », ni « dans une logique de retour en arrière systématique ».

Tout « passage en force de la métropole serait un échec », défend Doucet

À son tour, Doucet attend Sarselli sur sa « méthode ». « C'est à elle de construire le consensus, car elle veut revenir sur une décision que j'ai prise, et de proposer une solution à la conflictualité dont elle est à l'origine », assure-t-il.

Pour le maire, tout « passage en force de la métropole serait un échec ». Pas question, donc, de se « soumettre à une collectivité prétendant avoir une autorité supérieure », lance-t-il. Comment, dès lors, sortir la rue de l'impasse... ?

L'idée d'un vote des Lyonnais par référendum

Pour trouver une « légitimité » si le blocage persiste, l'édile avance son idée, passant à l'offensive : une « votation », qu'il entend proposer à l'exécutif métropolitain. Il se défend pour autant de faire de ce dossier « l'étalon » de ses relations avec la Métropole pour les cinq ans à venir.

Fin connaisseur et acteur de la vie politique locale, le centriste [Georges Képénékian](#), 76 ans, ancien maire de Lyon (2017-2018), constate que, sur cette affaire complexe, « on va plutôt dans le mur ». A ses yeux, « chacun est piégé par les caricatures de campagne, un peu prisonnier de son électorat ». Sa préconisation : « trouver des espaces de médiation où renouer les fils ».

Lyon : associations de cyclistes et piétons dénoncent la réouverture de la rue Grenette et l'assouplissement de la ZTL



Les associations La Ville à Vélo et Les Droits du Piéton montent à leur tour au créneau contre les annonces de Véronique Sarselli concernant la Presqu'île de Lyon. Elles estiment que la réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile et la réduction des horaires de la ZTL constituent un recul pour les mobilités actives et la qualité de vie.

Après les élus écologistes, ce sont désormais les associations d'usagers qui expriment leur inquiétude.

La Ville à Vélo et Les Droits du Piéton critiquent les annonces de la présidente de la Métropole de Lyon, Véronique Sarselli, concernant la réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile dès septembre et l'évolution de la zone à trafic limité (ZTL) de la Presqu'île.

Les deux associations estiment que ces décisions vont à l'encontre des politiques mises en œuvre dans de nombreuses grandes villes européennes visant à réduire la place de la voiture en centre-ville. Et craignent une hausse des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique dans la Presqu'île, alors même que l'agglomération lyonnaise connaît déjà des épisodes de forte chaleur et de pollution.

Selon elles, les riverains comme les commerçants pourraient être directement impactés par le retour d'un trafic automobile plus important. Les associations jugent que la réduction de la ZTL sur une grande partie de la journée dégradera les conditions de déplacement des usagers des mobilités actives.

Elles estiment notamment que les piétons seront renvoyés vers des trottoirs jugés trop étroits, tandis que les cyclistes devront à nouveau partager l'espace avec les véhicules motorisés sur plusieurs axes de la Presqu'île.

La Ville à Vélo et Les Droits du Piéton redoutent également une dégradation de la régularité et des temps de parcours des lignes de bus traversant le centre-ville.

Pour les deux associations, les automobilistes seraient les seuls bénéficiaires immédiats de cette réouverture, mais estiment toutefois que cet avantage serait temporaire, les conditions de circulation risquant selon elles de se dégrader rapidement avec le retour des embouteillages.

Face aux critiques et à la demande d'un référendum formulée par le maire Grégory Doucet, la Métropole de Lyon va-t-elle reculer sur ses premières décisions fortes de ce mandat ?

Lyon Mag – 2 juillet

Presqu'île de Lyon : Grégory Doucet réclame un référendum après les décisions de la Métropole



Opposé à la réouverture de la rue Grenette et à l'assouplissement de la Zone à trafic limité, Grégory Doucet accuse la Métropole d'avoir décidé seule. Le maire de Lyon propose désormais l'organisation d'un référendum sur l'avenir de la Presqu'île.

La bataille autour de l'aménagement de la Presqu'île lyonnaise prend une nouvelle dimension.

Au lendemain des annonces de la Métropole de Lyon concernant la réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile en septembre et l'évolution de la Zone à trafic limité, le maire de Lyon, Grégory Doucet, est sorti du silence pour dénoncer la méthode employée par l'exécutif métropolitain.

Entouré de la maire du 1er arrondissement, Yasmine Bouagga, et de son adjoint aux mobilités, Laurent Bosetti, l'édile écologiste affirmait ce jeudi midi que la Ville n'a pas été associée aux décisions présentées par la présidente de la Métropole, Véronique Sarselli.

Selon lui, les élus lyonnais auraient été informés à la dernière minute. Le courrier de Véronique Sarselli à Grégory Doucet date effectivement du 30 juin.

"Tous les rendez-vous de travail sur ce sujet ont été annulés", déplore-t-il, assurant qu'aucune réunion de concertation n'a été organisée avant les annonces.

Très critique, Grégory Doucet estime que les mesures dévoilées ne reposent sur aucune étude ni évaluation préalable.

"Rien ne va dans cette annonce", a-t-il déclaré, dénonçant une démarche qu'il juge avant tout politique.

Pour sortir de l'impasse, Grégory Doucet souhaite d'abord remettre en place le comité de suivi créé lors du précédent mandat. Cette instance réunissait notamment habitants, commerçants et représentants d'usagers afin d'évaluer les aménagements réalisés et d'apporter des ajustements lorsque cela était nécessaire.

L'idée d'un référendum

La proposition la plus marquante avancée par l' élu écologiste concerne toutefois l'organisation d'une consultation populaire. Grégory Doucet appelle la Métropole à mettre en place, conjointement avec la Ville, un référendum consacré à l'avenir de la Presqu'île et à ses conditions de circulation.

Selon lui, les habitants doivent pouvoir se prononcer directement sur les choix d'aménagement du cœur de Lyon.

Reste désormais à savoir si Véronique Sarselli sera prête à reprendre cette méthode pour trancher le débat sur l'avenir de la Presqu'île.

Le Progrès – 3 juillet

Voitures rue Grenette, ZTL assouplie: Grégory Doucet demande un référendum

C'est la proposition du maire de Lyon, Grégory Doucet, ce jeudi, après que la présidente de la Métropole, Véronique Sarselli, a annoncé son intention de rouvrir la rue Grenette à la circulation à la rentrée et d'assouplir la Zone à trafic limité.

Une rue Grenette ouverte à la circulation pour les voitures en septembre et une Zone à trafic limité (ZTL) assouplie au cœur de la Presqu'île: ce sont les annonces de Véronique Sarselli, présidente LR de la Métropole de Lyon, dans une interview au Progrès jeudi.

La ZTL devrait fonctionner de 19 heures à 5 heures du matin en semaine et être activée tout le week-end. Le maire de Lyon, Grégory Doucet (Les Écologistes), dit avoir appris la nouvelle par courrier.

« Pour nous, c'est un déni de démocratie », réagit ce jeudi après-midi Laurent Bosetti, adjoint au maire de Lyon en charge des mobilités. Il rappelle une nouvelle fois la consultation citoyenne « avec une participation record », avec 17 000 avis rendus, dont « une très large majorité » se prononçait pour les aménagements actuels en Presqu'île. Pour Laurent Bosetti, la Métropole « ne s'appuie sur



La partie nord de la rue de la République désormais piétonnisée et qui fait le plein notamment le week-end. Photo archives Maxime Jegat

aucune donnée objective » notamment concernant les transports en commun. « 85 % des gens se rendent en Presqu'île sans voiture. Ils ont besoin de réseau performant », souligne-t-il. Se pose aussi selon lui la question des « nuisances sonores » pour les habitants du centre-ville.

« Que veulent les Lyonnais pour la Presqu'île ? »

« Nous avons déjà fait des ajustements pour les riverains de la

ZTL, notamment pour des habitants des quais de Saône qui avaient des difficultés à rentrer dans leur garage. Nous pouvons continuer à travailler sur des cas spécifiques. Ils ne remettent pas en cause le principe général qui lui est satisfaisant dans son fonctionnement », complète la maire du 1^{er} arrondissement, Yasmine Bouagga.

« Nous voulons du dialogue », lance le maire écologiste de Lyon. Il appelle la présidente de la Métropole à réactiver le « comité de suivi des aménagements de la Presqu'île » mis en

place sous la mandature précédente pour améliorer le dispositif. « Des modifications, au fil de l'eau, avaient permis d'obtenir une situation qui convenait aux usagers, riverains et commerçants », appuie Grégory Doucet. Il va plus loin en proposant un référendum sur la ZTL et la rue Grenette. « Que veulent les Lyonnaises et Lyonnais pour la Presqu'île ? », interroge-t-il.

La Métropole et la Ville s'accorderont-elles pour les habitants ?

Il n'a pas oublié qu'en novem-

bre 2021, Véronique Sarselli alors maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, avait elle-même organisé un vote consultatif. Opposée au projet de transport par câble porté par la Métropole et le Sytral (autorité organisatrice des mobilités en région lyonnaise) entre Lyon et Francheville, elle avait interrogé les habitants. Un vote avait aussi été organisé à La Mulatière. « Bruno Bernard alors président de la Métropole avait pris la décision d'abandonner le projet. Il avait écouté la voix des habitants », argumente Grégory Doucet.

Le maire de Lyon dénonce une « décision politique » de la Métropole. Il en fait aussi lorsqu'il voit dans ces annonces un moyen pour Véronique Sarselli « d'éluder les points clés » de son « bilan des 100 jours » à la tête de la collectivité. « Elle nous avait promis l'union et le rassemblement. On a assisté en 100 jours à la dislocation de sa majorité. Elle nous avait promis le rayonnement. Au lieu de cela pour notre territoire nous avons la honte et le déshonneur liés à la gestion catastrophique de l'affaire Abreu (*) », tance-t-il.

● A.-L. Wynar

(*) Roman Abreu, l'ex-directeur de campagne de Jean-Michel Aulas, est visé par une plainte pour viol aggravé. Il est présumé innocent.

La Zone à trafic limité de Lyon sabrée par la Métropole, Grégory Doucet fulmine et propose un "référendum"

Le maire de Lyon dénonce la fin annoncée de l'actuelle Zone à trafic limité dans le centre de la ville décidée par la Métropole. Il propose l'organisation d'un vote des habitants.



Grégory Doucet dénonce la fin actuelle de la Zone à trafic limité annoncée ce jeudi par la Métropole. (©MATTHIEU DELATY/ AFP)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 2 juil. 2026 à 14h32 ; mis à jour le 2 juil. 2026 à 14h38

La [Zone à trafic limité existante va disparaître](#) dans le centre de Lyon. La Métropole dirigée par la droite et sa présidente LR [Véronique Sarselli](#) a annoncé jeudi la modification profonde de son fonctionnement : fin des bornes en journée la semaine, ZTL actuelle maintenue le soir et le week-end, réouverture de la [rue Grenette aux bus](#)...

Le maire écologiste de Lyon [Grégory Doucet](#) a vivement réagi en dénonçant une « décision inacceptable ». Il regrette l'absence de dialogue et de concertation avec la Métropole et propose à sa présidente **l'organisation d'un « référendum »** pour que les habitants tranchent l'avenir de la ZTL.

À lire aussi

- [Transports, rive droite du Rhône, propreté... Le maire de Lyon Grégory Doucet dévoile ses demandes à la Métropole](#)

« Rien ne va » dans les annonces de la Métropole

Dans cette annonce, « rien ne va », a dénoncé le maire lors d'un point presse organisé en dernière minute ce jeudi à la Part-Dieu. Il appelle à « renouer le dialogue » avec le « comité de suivi des usagers de la Presqu'île » et avec la Métropole. L'élu assure qu'il n'y a pas eu de concertation avec la Métropole sur les différents choix de sa présidente.

Grégory Doucet se dit prêt à « corriger » ou « modifier » des aménagements mais regrette une décision « unilatérale » de la Métropole.

À lire aussi

- Grégory Doucet accusé d'arranger les résultats d'un vote sur la rue Grenette, la mairie de Lyon se défend

Grégory Doucet propose l'organisation d'un référendum

Le maire souhaite l'[organisation d'un référendum municipal](#) pour faire voter les habitants sur le futur de la ZTL, comme à Paris par exemple sur l'interdiction des trottinettes électriques. Grégory Doucet « tend la main » à Véronique Sarselli pour organiser un vote physique dans les bureaux de la municipalité comme pour une élection classique, et accessible dès l'âge de 16 ans.

Il « faut demander aux Lyonnais ce qu'ils souhaitent pour cette ZTL, Madame Sarselli, maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, avait organisé un référendum sur le projet de téléphérique sur sa commune porté par la Métropole. Les résultats étaient très majoritairement contre, le président Bruno Bernard a alors abandonné le projet en écoutant la voix des habitants », poursuit Grégory Doucet.

L'élu en a profité pour attaquer le bilan des 100 premiers jours de Véronique Sarselli. Selon lui, la décision sur la ZTL c'est pour mieux « éluder » la « dislocation de sa majorité » sur fond de gestion « calamiteuse » de « l'affaire Abreu », cet ex-conseiller de Jean-Michel Aulas pendant la campagne accusé de viol sur une jeune militante et qui a aussi éclaboussé la Métropole.

La Tribune – 3 juillet

Presqu'île. Véronique Sarselli refuse le référendum de Grégory Doucet

David Gossart - 3 juillet 2026

Le maire écologiste de Lyon a proposé un référendum sur l'avenir de la Presqu'île. La réponse n'a pas tardé à venir.



Le maire écologiste de Lyon s'oppose bien sûr à la [décision de Véronique Sarselli](#) (LR) de rouvrir la rue Grenette et de détricoter la Zone à trafic limité (ZTL).

Il avait donc, le 2 juillet dernier, [proposé un référendum](#) à la présidente de la Métropole. Qui l'a refusé rapidement, sur le plateau de [BFM Lyon](#).

« Le maire s'agite beaucoup »

« J'observe que le maire s'agite beaucoup, voire s'énerve beaucoup ces temps-ci [...] Si l'on doit faire un référendum, on le fait avant la mise en place d'un projet. La ZTL et la rue Grenette sont des décisions qui ont été prises sous l'ancien mandat. À aucun moment, il n'est venu à l'idée de faire un référendum. C'est un peu fort aujourd'hui de demander un référendum », a déclaré Véronique Sarselli (LR).

La présidente considère que le référendum, « c'était les élections », et que la concertation de la Ville avec ses 17 000 réponses, est « peu crédible ».

© Matthieu Delaty

"C'est un ratage complet" : ces blocs de béton qui bloquent la sortie d'un parking de Lyon bientôt supprimés

La présidente de la Métropole de Lyon a promis un retrait "dans les 15 prochains jours" des blocs de béton installés il y a plus d'un an à la sortie du parking Saint-Jean de Lyon.



Les blocs de béton sont installés depuis le printemps 2025 à la sortie du parking Saint-Jean. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 3 juil. 2026 à 11h10

L'aménagement a provoqué une véritable levée de boucliers des automobilistes, mais pas seulement.

Au mois de mai 2025, la Métropole de [Lyon](#), alors dirigée par les écologistes, [installe des blocs de béton à la sortie du parking Saint-Jean](#) dans le 5^e arrondissement, le long des quais de Saône du Vieux-Lyon.

« On s'impatiente », « il faut les enlever »

Les [blocs de béton](#) avaient été mis en place pour revoir le plan de circulation du secteur pour privilégier la circulation des bus venant de la rue Grenette et de la Presqu'île et se rendant vers le Vieux-Lyon.

Malgré des critiques venant même de la maire écologiste de l'arrondissement (battue en 2026 par le macroniste Thomas Rudigoz), la Métropole refusait de supprimer cet aménagement très contesté. « C'est un raté », constatait alors Nadine Georgel. « C'est un ratage complet », ajoutent plusieurs élus du centre et de la droite qui ont promis durant la campagne électorale la suppression de ces blocs de béton.

« Il faut les enlever », « on perd un temps fou », « on s'impatiente », déplorent de nombreux automobilistes ces derniers jours qui réclament la fin de ces plots de béton.

Travailler sur les feux tricolores avec un retrait « dans 15 jours »

Le 9 juin dernier, lors d'une conférence de presse, [Véronique Sarselli](#) confirme travailler au retrait de ces blocs avec de nouveaux ajustements de feux tricolores à la sortie du parking. Le même chantier est lancé pour la sortie du parking Bellecour, situé non loin et qui est régulièrement saturé.

Jeudi 2 juillet, l'élue a confirmé que ces blocs seront retirés « dans les 15 prochains jours », lors d'une émission diffusée sur *BFM Lyon* en partenariat avec *actu Lyon*.

La rue Grenette, quant à elle, doit bien rouvrir en septembre. Le parcours des bus n'est pas encore connu, Véronique Sarselli a demandé aux services du Sytral de travailler sur trois scénarios différents.

Sortie du parking Saint-Jean : on sait quand les plots en béton seront retirés

Les plots en béton installés à la sortie du parking Saint-Jean seront retirés le 6 juillet a annoncé la Métropole. Une conférence de presse sera organisée pour médiatiser ce que la collectivité présente comme « la première mesure pour fluidifier les déplacements en Presqu'île ».

L'opération de communication aura finalement bien lieu. La Métropole de Lyon a annoncé ce vendredi que les plots en béton qui empêchent les usagers du parking Saint-Jean de rejoindre le quai de Bondy dans le 5^e arrondissement de Lyon seront retirés lundi 6 juillet lors d'une conférence de presse.

« Rétablir une circulation plus fluide »

La collectivité, dont la présidente Les Républicains, Véronique Sarselli a récemment confirmé qu'elle rouvrirait la



Les plots à la sortie du parking Saint-Jean seront retirés lundi 6 juillet lors d'une conférence de presse.

Photo Nathan Chaize

rue Grenette aux voitures, présente cette dépose comme « la première mesure concrète engagée pour fluidifier les déplacements en Presqu'île ».

Selon la Métropole, le retrait de ces blocs de béton doit permettre de « rétablir une circulation plus fluide vers le nord du quai », tandis que les feux de circulation « sont actuelle-

ment reprogrammés entre le pont de la Feuillée et le quai Fulchiron pour faciliter les déplacements et réduire les points de congestion ».

Les feux ajustés sur le quai Romain-Rolland

Pour rappel, les plots avaient été retirés une première fois mi-mai, mais ils avaient été ré-

installés, au grand dam des usagers du parking, et des élus du 5^e arrondissement. L'adjoint aux mobilités, Frédéric Auria ne cachait d'ailleurs pas son impatience : « Pour nous, c'est imminent, il y en a ras le bol, les réglages ont été faits et les retours des habitants sont bons, cela aurait déjà dû être fait », s'agaçait-il auprès du Progrès, alors que la Métropole assurait il y a une semaine à peine qu'une décision serait prise plus tard.

Ces plots en béton avaient été installés par l'exécutif écologiste pour empêcher les automobilistes de tenter d'éviter le trafic du quai Romain-Rolland, ce qui aurait eu pour effet de ralentir les nombreux bus qui empruntent la contre-allée. Le nouvel exécutif estime que les ajustements effectués sur les feux de circulation devraient fluidifier le trafic et ainsi éviter une telle situation.

● N.C.

Végétalisation de la place Bellecour : les premiers contours du projet discutés

La végétalisation de la place Bellecour porte en elle un enjeu politique de taille. D'abord parce que la Ville et le nouvel exécutif métropolitain doivent faire converger leur vue autour de l'aménagement du site. En attendant, la première étape, modeste, de renaturation de l'allée nord, a mis les deux collectivités d'accord.

Voilà un dossier qui n'achoppa pas, au moins pour le moment, entre la Métropole et la Ville de Lyon. Ce vendredi, à l'heure de la deuxième journée du conseil municipal, Sophia Popoff, adjointe écologiste en charge de l'espace public, et Pierre Oliver, maire (LR) du 2^e arrondissement, ont confirmé que la présidente, Véronique Sarselli (LR), et son vice-président à la Nature, Bastien Joint (LR) soutiennent l'opération de végétalisation de l'allée nord de la place Bellecour dont le démarrage des travaux est prévu au 4^e trimestre 2026 pour une durée prévisionnelle de six mois.

1,3 million d'euros

La convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été votée afin d'en confier la charge à la mairie et le montant de l'opération sera réparti entre les deux collectivités. Près de 500 000 € pour la Ville de Lyon. Quelque 800 000 € pour la Métropole.

« Il y a des discussions à avoir pour reconfigurer le cœur de la place »

Valentin Lungenstrass, adjoint aux finances



La Ville de Lyon va engager la végétalisation de l'allée nord. Photo Perspectives @Eranthis

le.

En quoi consiste le projet ? Il s'agit de « renaturer » les pieds des 42 chênes chevelus « qui sont dans un état sanitaire globalement satisfaisant pour des arbres de 15 ans », précise la délibération. Sur 3 500 m², des végétaux seront plantés dans les strates basse et moyenne. Le tout complété par des assises.

« Cosmétique et affichage », déplore Loïc Terrenes (Lyon Humanistes et démocrates) au regard des problématiques d'îlot de chaleur prégnantes sur la place. La canicule qui frappe Lyon rappelle la réalité de la minéralité de la place Bellecour, qui reste l'une des places les plus chaudes de Lyon malgré l'installation de l'ombrière XXL qui apporte de l'ombre et les brumisateurs, un peu de fraîcheur.

« Même si nous apportons du crédit à l'esthétique urbaine de cette végétalisation, les

sommes engagées d'1,3 million d'euros risquent potentiellement d'être assez faibles au regard des attentes des Lyonnais », regrette encore Loïc Terrenes. En écho, Pierre Oliver évoque le côté « modeste de cette nouvelle phase qui s'ouvre » pour végétaliser le site. Il la rêve plus ambitieuse que ce qui a été fait durant le mandat précédent, avec l'installation des « étendoirs » pour 1,6 million d'euros. « La gestion de la place Bellecour fait malheureusement partie des mauvais éléments de votre bilan entre 2020 et 2026 », critique le Républicain, en rappelant au maire de Lyon, sa promesse non-tenue de 2022.

« Oui, la place Bellecour va être végétalisée »

Ils sont d'accord ce vendredi matin pour dire que Bellecour mérite mieux : « un pro-

jet global apportant réellement et concrètement de la fraîcheur, de la végétalisation et davantage de biodiversité tout en conservant sa fonction d'une place touristique de convergence et de flux », selon les mots de Loïc Terrenes. Et tous deux de renvoyer au projet porté par Alain Giordano, leur collègue au moment de la campagne des municipales et aujourd'hui inscrit en non-inscrit depuis l'affaire Abreu. Il promettait des arbres plantés, un jardin à la française, une mosaïque de diversité végétale... Bref, du vert, du vert, du vert à la place des dalles et de la poussière du goudron.

« Oui la place Bellecour va être végétalisée », rétorque Valentin Lungenstrass, adjoint aux finances, qui rappelle que le projet a toujours été construit en trois étapes, « on l'a dit dès le départ ». Et que l'œuvre Tissage urbain

n'était que la première d'entre elles. Installées pour cinq années, les bandes de tissu colorées doivent laisser le temps de construire la suite.

Des contraintes patrimoniales

L'enjeu est de taille. D'abord parce que la Ville et le nouvel exécutif métropolitain doivent faire converger leur vue autour de l'aménagement de la place. Quid des projets laissés dans les cartons par Bruno Bernard et son équipe ? Quid de l'élargissement du trottoir nord, côté façades et commerces qui devaient intégrer la plantation de nouveaux arbres et l'aménagement de la continuité de la Voie Lyonnaise 12 ? Il faudra voir comment la Métropole répond à ce sujet. Si elle engage cette phase, cela permettrait de planter de nouveaux arbres », souligne Valentin Lungenstrass.

Ensuite, parce que les difficultés techniques - la présence du métro et du parking souterrain - existent, elles ont déjà fait couler beaucoup d'encre, empêchant la plantation d'arbres en pleine terre. « Pour le parking, la délogation de service public s'arrête l'année prochaine », note l'écologiste, sans dire si elle sera ou non reconduite.

Enfin, parce que les architectes des bâtiments de France imposent des contraintes patrimoniales qui ne répondent plus aux enjeux actuels de réchauffement climatique. « Il y a des discussions à avoir et des études à mener pour reconfigurer le cœur de la place », indique Valentin Lungenstrass. Il parle des usages, nouveaux, de cette place d'armes historique à revoir. Et ponctue : « Depuis l'installation de l'œuvre, on voit que le fait de s'asseoir et de se retrouver au milieu de la place est apprécié. »

● Tatiana Vazquez

Jusqu'à 80 degrés sous terre : le réseau électrique mis à rude épreuve par la canicule à Lyon

• 29 juin 2026 À 14:22 par Amaury Perrin

La canicule prolongée de ces derniers jours a engendré plusieurs coupures de courant à Lyon et aux alentours. Contacté par la rédaction, Enedis nous répond.



Le technicien Enedis change un disjoncteur.

L'importante vague de chaleur qui a frappé la France la semaine passée n'a pas épargné Lyon. Avec des températures atteignant parfois jusqu'à 40 degrés la journée, le réseau de distribution d'électricité a quelque peu souffert, entraînant ainsi plusieurs pannes de courant. *"Cumulée sur plusieurs jours, cette canicule a un véritable impact sur le terrain"*, informe Enedis, responsable du réseau électrique.

Des pannes électriques à répétition

À Lyon comme dans les communes alentours, les coupures de courant se sont multipliées la semaine passée. Dans le 2^e arrondissement par exemple, plusieurs rues ont été touchées par une panne généralisée mardi 23 juin aux alentours de 22 heures. Pendant près d'une demi-heure, les habitants se sont donc retrouvés dans le noir. Des incidents similaires mais plus courts cette fois se sont également produits les 26 et 27 juin dans les 1^{er} et 3^e arrondissements. D'autres pannes ont été recensées à travers l'agglomération lyonnaise.

Malheureusement, ces coupures de courant ne sont pas sans conséquences, tant pour les habitants que pour les commerces. Un supermarché U situé à l'angle des rues Vendôme et Bonnel à Lyon s'est vu contraint de jeter une partie de ses marchandises. D'après nos confrères du **Progrès**, le commerce a été touché par deux pannes en 24 heures. L'un des réfrigérateurs n'a pas pu redémarrer et les denrées ont terminé à la benne.

Des températures deux fois plus élevées sous terre

Ces pannes intempestives seraient dues à la chaleur prolongée de ces derniers jours. En effet, *"le réseau électrique est souterrain dans la majorité des grandes villes"*, explique Enedis. Par conséquent, *"en cas de fortes chaleurs, la température peut monter jusqu'à 80 degrés sous terre et mettre le matériel en difficulté"*. Lorsque le réseau est impacté de la sorte, le distributeur est automatiquement informé et lance une opération de maintenance. Un camion de recherche est alors envoyé pour sonder le sol, le creuser et trouver le câble abîmé. *"On renvoie le courant rapidement de manière à ne pas laisser les usagers sans électricité"*, assure Enedis.

Face à des périodes de canicules plus longues et plus fortes tous les ans, l'entreprise fait en sorte d'être en capacité d'intervenir 24h/24. *"Une centaine de salariés sont mobilisés en permanence en période de fortes chaleurs"*. Affaire à suivre donc puisque la canicule pourrait faire son retour d'ici une semaine.

Lyon 2^e

«Un lieu patrimoine de la ville» : à Ainay, l'atelier de l'artiste Max Schoendorff va être sauvé

Situé au cœur du quartier d'Ainay, l'atelier de création de Max Schoendorff (1934-2012) est sorti d'affaire. Le bail de ce lieu emblématique du milieu artistique et du surréalisme français du siècle dernier, va être repris à partir du 1^{er} juillet par l'association «Max Schoendorff, ça presse». Elle recherche des mécènes et veut faire labelliser le studio via le ministère de la Culture.

L'appartement situé en plein cœur du quartier d'Ainay est à l'image de la personnalité d'un de ses illustres occupants, l'artiste lyonnais Max Schoendorff. Il est incroyable et envoûtant. L'épouse du peintre, graveur, scénographe et humaniste, décédé en 2012, avait entrepris de faire perdurer cet atelier. Elle s'est éteinte le 5 janvier 2026, laissant derrière elle un héritage immense pour le milieu artistique et le surréalisme français du siècle dernier.

Pour éviter la disparition de ce «lieu essentiel pour la connaissance de l'art contemporain du XX^e siècle», le collectif Marie-Claude et Max Schoendorff, Ça presse ! est né.

«Un laboratoire intact»

L'association, dirigée par Odile, la sœur de Max, et Laurent Nguyen, s'appuie sur un travail colossal d'archivage, et vise aussi une possibilité d'ouverture au public après quelques changements liés à la sécurité ou la conservation de pièces. La doctorante en his-



Laurent, Odile et Lucile de Marie-Claude et Max Schoendorff, Ça presse !, l'association destinée à la préservation de cet atelier unique à Lyon. Photo Cyril Lestage

toire de l'art Lucile Garnier travaille sur le lieu depuis quelques années déjà à leurs côtés, et pour elle, «ce lieu doit être connu, et pérennisé». «C'est un peu comme un laboratoire presque intact qui nous transmet une pensée et un capital culturel», décrit-elle.

Près de 40 000 ouvrages, des milliers d'objets plus fous les uns que les autres, des tableaux mais aussi des centaines de boîtes de cigares se trouvent conservées dans un peu plus de 200 m². Héritage des surréalistes mais aussi du monde artistique français, le studio est inventorié depuis plusieurs mois par une équipe de passionnés qui se sont alliés à la famille proche de Marie-Claude et Max Schoen-

dorff.

Trouver des mécènes

Le couple artiste louait les murs de cet atelier appartenant aujourd'hui au groupe Apicil. L'association a proposé de reprendre le bail, ce qui sera chose faite le 1^{er} juillet, grâce au soutien du groupe de protection sociale complémentaire. Le but actuel est de trouver des subventions ou de possibles mécènes, de faire labelliser le lieu via le ministère de la Culture et de travailler des axes économiques. Selon les parties prenantes, le fonds et le lieu, une fois valorisés, devraient nécessiter des coûts annuels d'environ 50 000 €, ce qui «n'est pas rien», a concédé Laurent Nguyen. Il ajoute : «Mais nous travaillons déjà

à tout ça. Nous avons beaucoup d'arguments.»

Pour Mourad Laangry, chargé des expositions et événements aux Archives municipales de Lyon, ce lieu mérite un engagement personnel de sa part : «C'est un lieu patrimoine de la ville [...] C'est le dernier en date de ces lieux lyonnais qui n'existent plus.» L'expert a exprimé son soutien aux héritiers, et à l'association Marie-Claude et Max Schoendorff, Ça presse !.

De notre correspondant,

Cyril Lestage

Max et Marie-Claude Schoendorff, ça presse ! 38 rue Victor Hugo 69002 Lyon
04 82 53 30 83 schoendorff.fr
contact@schoendorff.fr Dons de soutien et adhésions : schoendorff.fr/dons



Plus de 35 000 livres, des milliers de pièces et des œuvres de Max Schoendorff : voici le trésor de cet atelier lyonnais. Photo Cyril Lestage



L'atelier principal, cet hiver. Plus de 200 m² sont investis en plein cœur de Lyon. Photo Cyril Lestage

Descours & Cabaud, ce géant lyonnais qui frôle les 5 milliards de chiffre d'affaires

Malgré les aléas économiques, le Lyonnais Descours & Cabaud reste sur une trajectoire de croissance, avec un chiffre d'affaires 2025 orienté à la hausse. Le spécialiste de la distribution de fournitures et matériels pour les pros du bâtiment, de l'industrie et de l'eau a multiplié les opérations de croissance externe.

Groupe familial fondé en 1782, Descours & Cabaud cultive une discrétion toute lyonnaise mais aussi un pragmatisme à toute épreuve, qui lui permet de traverser le temps et les tempêtes. Le spécialiste de la distribution de fournitures et matériels pour les professionnels de l'industrie, du bâtiment et de l'eau, via ses réseaux Dexis, Prolians et Hydralians, a su garder le cap de la croissance en 2025, même faible, avec un chiffre d'affaires consolidé à 4,8 milliards d'euros (+2,13 %). Ce qui, dans le contexte d'incertitudes économiques et de tensions géopolitiques, n'est pas une mince affaire.

« Nous sommes convaincus que c'est dans ces périodes difficiles que l'on prépare l'avenir », a estimé William de Pinieux, Pdg, lors de la présentation des résultats an-

nuels du groupe, mercredi à Lyon, « c'est aussi là que l'on a des opportunités de croissance externe. Nous avons un modèle solide et éprouvé. Notre force est d'être un acteur international. »

Présent dans 14 pays

La diversification géographique est l'un des facteurs-clés de résilience du groupe, présent dans 14 pays. Descours & Cabaud, qui compte 745 points de vente, a bouclé une dizaine d'opérations de croissance externe l'an dernier, dont trois rien qu'au Canada. L'entreprise, qui réalise désormais 42 % de son chiffre d'affaires à l'international (40 % en 2024) entend continuer à accélérer en dehors des frontières hexagonales (Europe, Amérique du Nord), ce qui lui permet aussi de mieux amortir les fluctuations conjoncturelles des marchés.

Le groupe, qui veut aussi renforcer ses positions actuelles, privilégie « une vision de moyen-long terme », continuant à investir dans la sécurité au travail, la logistique ou encore l'intelligence artificielle... Misant, aussi, sur la stratégie omnicanale. « Le magasin fait partie des canaux nécessaires pour apporter un service aux



William de Pinieux, Pdg de Descours & Cabaud et Philippe Massonneau, directeur général : le groupe entend poursuivre en 2026 son développement international.

Photo fournie/Christel Sasso

clients : il complète les autres dispositifs », a encore développé William de Pinieux.

Des synergies inter-enseignes, comme à Vénissieux

Descours & Cabaud (15 000 employés dans le monde dont 2 000 en région) veut développer des synergies, en réunissant sur certains sites ses trois

enseignes. Le point de vente Prolians de Vénissieux s'inscrit dans cette démarche de convergence. Philippe Massonneau, directeur général, a confirmé des travaux d'agrandissement en cours pour accueillir « début 2027 » les deux autres enseignes du groupe sur le site rhodanien. « Ce seront des magasins autonomes », a-t-il détaillé.

● **Valérie Bruno**

Avec Superspectives, voyagez au gré des musiques du monde

Du 1^{er} au 5 juillet, le festival de musiques du monde et de créations singulières investit Les SUBS, la Chapelle de la Trinité et le musée des Beaux-Arts, pour une nouvelle édition placée sous le signe du voyage, du métissage et de la découverte.

Fidèle à son esprit d'ouverture, Superspectives invite à écouter autrement, à explorer de nouveaux horizons sonores et à célébrer la diversité des imaginaires musicaux. Concerts, DJ sets du Black Atlantic Club de James Stewart, ateliers et créations inédites composent un programme foisonnant où les frontières esthétiques s'effacent au profit de l'exploration.

● Les cartes postales sonores du Japon

L'ouverture du festival, le mercredi 1^{er} juillet, se fera depuis le jardin du musée des Beaux-Arts, sous la forme de cartes postales sonores du Japon. Une plongée musicale au pays du Soleil Levant imaginée par Camille Rhonat et François Mardirossian, les deux têtes pensantes de Superspectives, qui mettront à l'honneur les compositeurs Haruomi Hosono et Ryuichi Sakamoto.

Parmi les temps forts de l'édition 2026 figure la venue, vendredi 3 juillet, de Christophe Chassol, compositeur inclassable, accompagné du batteur et chanteur Mathieu Edward, finaliste de la 7^e saison de *Star Academy*, avec *Music is God, My Love*, une proposition musicale nourrie de l'univers de Steve Reich, Miles Davis et



Christian Chassol présente le 3 juillet *Music is God, My Love*. Photo Wikipedia Southbank Center

Magma. Chassol sera de retour le 2 janvier 2027 à l'opéra avec *Funny how*, pour une exploration de la musicalité du stand up américain.

● Des Indes à Bali

Jeudi 2 juillet, le flûtiste Patrick Rudant, spécialisé en musique baroque, présentera quant à lui la création *Un barbare en Asie, Escale en Indes*, un parcours musical inspiré des récits de voyage et des rencontres entre traditions savantes et populaires.

Le festival accorde également une place privilégiée à la

transmission. Samedi 4 juillet, aux SUBS, l'ensemble Pusparwana animera un atelier d'initiation au gamelan, offrant au public l'occasion rare de découvrir les sonorités fascinantes de cet orchestre traditionnel indonésien et d'en apprécier la richesse de ses rythmes et sonorités collectifs.

Après un passage au Périscope en novembre 2025, en partenariat avec le Grame et les Subs, le trio Le Grand Couturier, composé de Jean-François Riffaud (steel guitar, chant), Rachel Langlais (claviers, chant) et du performeur

Clément Vercelletto, promet une traversée expérimentale et exotique portée par un tourbillon de polyrythmies magnétiques et de paysages sonores luxuriants inspirés par la musique hawaïenne et polynésienne du milieu du XX^e siècle.

● D'Hawaï à l'Arménie de Komitas

Le festival s'achèvera dimanche à la Chapelle de la Trinité avec un concert à travers les époques et les continents de François Mardirossian. Dans l'écrin baroque du lieu, le pianiste dévoilera un florilège de

miniatures et de pièces rares signées Komitas, Bach, Vangelis, Ravi Shankar, qui sera suivi du récital hommage à l'Éthiopienne Emahoy Tsegue-Mariam Guebrou, par la pianiste avant-gardiste Maya Dunietz et la joueuse de begena (grande lyre éthiopienne) Sosena Gebre Eyesus.

● De notre correspondant

Frédéric Bruckert

Du 1^{er} au 5 juillet Chapelle de la Trinité, Les Subs, Musée des Beaux-Arts. Tarifs: 10 à 30 € - Pass journée 30 € - programme complet <https://superspectives.fr>

Lyon 2E

Spectacle de Lionel Buisson et Marc Gelas

Spectacle intitulé "La prière du hamster" de Jacques Chambon : deux hommes, deux univers ; leur rencontre semble improbable et pourtant, ils n'ont pas le choix ; ils vont devoir plonger l'un dans le monde de l'autre... (mise en scène : Jean-Rémi Chaize - relâche du 2 au 18 août).

Tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis à 20h. Jusqu'au samedi 29 août. Comédie Odéon. 6 rue Grolée. 26 €. 22 € pour les demandeurs d'emploi et 15 € pour les étudiants/scolaires. Tél. 04.78.82.86.30.

Lyon 2E

Visite avec l'agence Lilo Médiation

Visite guidée sur le thème "Grand Hôtel-Dieu" : découverte de l'histoire de ce lieu de soin, du Moyen-Âge à nos jours, après des années de rénovation (parcours et supports adaptés à tout handicap - lieu de départ indiqué lors de l'inscription).

Jeudi 2 juillet de 15h30 à 17h30, jeudi 9 juillet de 14h30 à 16h30, dimanche 12 juillet de 14h30 à 16h30. 23 €. 20 € pour les seniors et les étudiants/scolaires, 15 € pour les jeunes (- de 18 ans), 8 € pour les enfants (- de 12 ans) et gratuit pour les moins de 3 ans. Tél. 06.22.82.76.45.

Réservation jusqu'au 12 juillet. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : www.Lilomediation.Fr

Lyon 2E

Exposition de Mory

Exposition de peintures intitulée "Contrastes". Tous les jours sauf le lundi et le dimanche de 10h à 19h jusqu'au 4 juillet.

Galerie 33. 33 rue de la Charité. Gratuit. Tél. 04.78.03.77.14.

Lyon 2E

Concert de Patrick Rudant

Soirée avec le joueur de bansuri (flûte indienne en bois). Jeudi 2 juillet à 18h30. Chapelle de la Trinité. 29-31 rue de la bourse. Gratuit. Tél. 06.22.15.55.94.

Concert du groupe Pulse

Soirée de musique indienne avec instrument (chaturangui) et chant (Dhrupad). Jeudi 2 juillet à 20h. Chapelle de la Trinité. 29-31 rue de la bourse. 20 €. 10 € pour les demandeurs

d'emploi, les étudiants/scolaires et les jeunes. Gratuit pour les enfants (- de 6 ans). Tél. 06.22.15.55.94.

Expositions

Lyon 2E

Exposition de Mory

Exposition de peintures intitulée "Contrastes". Tous les jours de 10h à 19h jusqu'au 4 juillet.

Galerie 33. 33 rue de la Charité. Gratuit. Tél. 04.78.03.77.14.

Placé en redressement judiciaire, Decitre ferme deux magasins

Le groupe Nosoli, détenteur des librairies Decitre et Furet du Nord, a annoncé la fermeture de 11 de ses 27 magasins, ce mardi 30 juin. Deux enseignes Decitre à Lyon vont cesser leur activité.

Nouvel épisode de la crise des librairies : le groupe Nosoli, qui réunit les réseaux des enseignes Furet du Nord et Decitre, a annoncé mardi 30 juin, prévoir de fermer 11 de ses 27 magasins et de supprimer jusqu'à 163 postes.

Deux magasins à Lyon sont concernés parmi lesquels la librairie historique de l'enseignement, place Bellecour. Ce mardi après-midi, les rideaux de fer de cette dernière étaient baissés. « Votre magasin sera exceptionnellement fermé ce mardi 30 juin. Nous rouvrons nos portes le 1^{er} juillet à 9 h 30 », était-il indiqué sur la devanture. Une affiche simi-



laire était disposée sur la devanture du magasin Decitre du centre commercial de Confluence, qui serait le deuxième concerné.

Un secteur en souffrance

Le groupe, en redressement judiciaire depuis le 1^{er} juin, a réalisé un chiffre d'affaires de

150 millions d'euros en 2025. Le secteur des librairies est en souffrance actuellement en France, confronté notamment à la concurrence toujours plus exacerbée du e-commerce et au déclin de la lecture sur papier. En avril, le tribunal des affaires économiques de Paris a ainsi placé en

redressement judiciaire le groupe Gibert, premier libraire indépendant de France, qui souhaite se relancer dans le segment des livres d'occasion.

« Restaurer la compétitivité » du groupe
Après s'être étendu dans sa

région d'origine, puis en région parisienne, le Furet du Nord a racheté en 2019 Decitre, autre librairie centenaire d'origine lyonnaise, et l'ensemble a donné naissance en 2022 au groupe Nosoli.

Avec cette nouvelle restructuration drastique, Nosoli espère « restaurer rapidement sa compétitivité dans l'objectif d'assurer la pérennité de ses activités ». Le groupe, qui compte actuellement 600 salariés, dit vouloir mettre « tout en œuvre pour privilégier les solutions permettant de préserver l'emploi, notamment à travers des reclassements ».

Son projet de redressement vise à poursuivre la diversification de son offre dans le segment hors livre (jeux, papeterie, loisirs créatifs, produits cadeau), investir davantage dans le numérique et renforcer son activité auprès des professionnels (collectivités, universités, médiathèques, établissements scolaires, etc.).

Bellecour. La librairie historique Decitre va fermer

David Gossart - 30 juin 2026

Placé en redressement, le groupe Nosoli annonce fermer plusieurs librairies, dont l'enseigne historique de la place Bellecour. C'est ici que Decitre était né en 1907.



La librairie Decitre place Bellecour. © DR

Le groupe Nosoli, qui comprend le Furet du Nord et Decitre, avait été placé [en redressement judiciaire fin mai](#).

Ce mardi 30 juin, le groupe annonce la fermeture programmée de 11 des 27 magasins des deux enseignes réunies. 115 collaborateurs sont concernés.

Les librairies de Grenoble, Saint-Etienne, et deux des trois enseignes lyonnaises sont menacées.

Part-Dieu échappe à la fermeture

Selon l'Agence France Presse (AFP), l'historique boutique de la place Bellecour serait condamnée à fermer tout comme celle de Confluence. Celle de la Part-Dieu échapperait à cette vague de fermeture.

Nosoli avait racheté Decitre en 2019. En 2024, deux boutiques avaient déjà fermé.

L'entreprise Decitre avait été créée en 1907 par Henri Decitre, qui avait acheté la librairie religieuse du 6, place Bellecour, fondée en 1850.

Coup de tonnerre pour les librairies Decitre, deux fermetures annoncées à Lyon dont la boutique de Bellecour

Le réseau de librairies Decitre va fermer plusieurs librairies, dont deux à Lyon. Celle historique place Bellecour est concernée. Les magasins de Part-Dieu et Ecully sont sauvés.



C'est la fin de deux [boutiques Decitre](#) sur quatre dans la métropole de [Lyon](#). La célèbre enseigne de librairies au logo rouge va fermer deux magasins, dont celui historique de la **place Bellecour** en plein centre de Lyon.

Le groupe Nosoli (librairies Furet du Nord et Decitre) qui possède les librairies Decitre de Bellecour, Part-Dieu, Confluence et Écully, avait été placé en redressement judiciaire en raison de graves difficultés.

La librairie Decitre historique de la place Bellecour va fermer ses portes. (©ANTOINE BOUREAU/ AFP)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 30 juin 2026 à 16h23 ; mis à jour le 30 juin 2026 à 16h24

Le point de vente historique place Bellecour, c'est fini

Le groupe a annoncé ce mardi prévoir de fermer 11 de ses 27 magasins et de supprimer jusqu'à 163 postes à travers la France. Dans le détail, sept magasins [Furet du Nord](#) devraient fermer : deux dans la banlieue lilloise (Roubaix et Villeneuve-d'Ascq), trois en Île-de-France (Aéroville à Roissy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Plaisir), un dans le Pas-de-Calais (Béthune) et un à Reims.

À Lyon, le Decitre de la place Bellecour et un autre, probablement celui du centre commercial Confluence, vont fermer. **Ceux du centre commercial de la Part-Dieu et d'Ecully Grand Ouest sont sauvés.** L'activité avait été fondée au n°6 de la place Bellecour en 1907. Une page de l'histoire lyonnaise du secteur des livres va donc se refermer.

Decitre, librairie d'origine lyonnaise devenue centenaire

Fondé à Lille en 1921, le Furet du Nord a notamment été la première librairie française en libre-service, à partir de 1959. Son vaisseau-amiral, situé sur la Grand'Place de Lille, a été un temps, dans les années 1990, la plus grande librairie du monde.

Après s'être étendu dans sa région d'origine, puis en région parisienne, le Furet du Nord a racheté en 2019 Decitre, autre libraire centenaire d'origine lyonnaise, et l'ensemble a donné naissance en 2022 au groupe Nosoli.

Le groupe, qui compte actuellement 600 salariés, dit vouloir mettre « tout en œuvre pour privilégier les solutions permettant de préserver l'emploi, notamment à travers des reclassements ».

Son projet de redressement vise à poursuivre la diversification de son offre dans le segment hors livre (jeux, papeterie, loisirs créatifs, produits cadeau), à investir davantage dans le numérique et à renforcer son activité auprès des professionnels (collectivités, universités, médiathèques, établissements scolaires, etc.).

Désaffection du livre, concurrence d'Amazon

Pour Franck Brunet, délégué CFDT, la situation actuelle du groupe est certes partiellement due à « la désaffection du livre (...), mais je pense qu'il y a eu des erreurs au-delà d'Amazon, au-delà du marché, qui sont plus lointaines ».

Il cite notamment « le manque de trésorerie » et l'arrêt du programme de fidélité, « abandonné très violemment » par la précédente direction. Le syndicaliste semblait mardi se résigner à l'ampleur du plan social annoncé : « Onze magasins qui ferment, ce n'est pas positif », mais c'est « certainement salutaire pour se donner un avenir ».

"C'est comme la maladie d'un proche" : le désarroi après la fermeture annoncée de la librairie Decitre Bellecour à Lyon

La librairie lyonnaise Decitre Bellecour va fermer après le redressement judiciaire de son propriétaire, le groupe Nosoli. Chez les habitués, l'annonce suscite tristesse et colère.



Devanture de la librairie Decitre qui sera prochainement fermée, 29 Place Bellecour (2e) (©Ophelio BOUVIER-LARIBI/actu Lyon)

Par [Ophelio BOUVIER-LARIBI](#) Publié le 2 juil. 2026 à 21h59 ; mis à jour le 2 juil. 2026 à 22h10

C'est une partie de Lyon qui s'en va. **L'emblématique** [librairie Decitre](#) de [Bellecour](#), héritière d'une histoire commencée sur la place en **1850**, va fermer ses portes prochainement. Une annonce vécue comme un choc dans le paysage culturel local, tant l'enseigne a vu défiler des générations de lecteurs. En cause, le placement en [redressement judiciaire](#) du groupe Nosoli, propriétaire de la chaîne de librairies, en mai 2026. Le groupe, qui possède également les librairies du Furet du Nord, va supprimer **11 points de vente et 163 emplois**.

Il explique dans un communiqué que ces choix s'inscrivent au cœur d'un « projet de réorganisation destiné à restaurer rapidement sa compétitivité ».

À Bellecour, l'annonce fait l'effet d'un choc

Dans le magasin du 2^e arrondissement, les acheteurs répondent présents ce mardi après-midi. Mais l'ombre de la fermeture est dans de nombreuses têtes.

Si les salariés ne sont pas autorisés à s'exprimer dans la presse, un sentiment de **grande tristesse** domine parmi les équipes, suspendues au sort qui leur sera réservé.

Dans les rayons, cette peine se retrouve aussi chez les habitués de longue date, pour qui la librairie renvoie à une histoire personnelle. François-Xavier Luc s'y rend depuis « 30 à 40 ans ».

Il témoigne être d'autant plus touché par la nouvelle qu'il a connu personnellement « **madame Decitre** », sa voisine, qu'il croisait aux assemblées de copropriété.

Des habitués partagés entre tristesse et colère

Au désarroi s'ajoute parfois la colère. « C'est épouvantable que l'État ne fasse rien », accuse Ilham Yajou. Pour cette mère de famille, ce lieu « représente **toute la culture de la Presqu'île** ».



Ilham Yajou achète ses livres à la librairie Decitre de Bellecour depuis son adolescence. (©Ophelio BOUVIER-LARIBI/ actu Lyon)

« C'est comme si on nous annonçait la maladie d'un proche », se lamente l'habitante d'Écully.

Le « navire amiral » du groupe

Pour Yves Darré, secrétaire CFDT du CSE de Decitre, la **fermeture** de la boutique de Bellecour, qu'il compare au « **navire amiral** » du groupe, témoigne de la gravité de la situation. « Mis à part Cultura, qui se développe, les grands groupes sont en souffrance et les petits libraires meurent en silence », constate-t-il.

Selon lui, les causes de cette crise sont multiples : moindre attractivité des centres-villes, concurrence d'Internet, baisse du lectorat chez les jeunes, mais aussi choix stratégiques contestés.

Deux magasins Decitre épargnés

Le représentant syndical regrette une offre devenue « **trop standardisée** » et de mauvais choix validés par des actionnaires au sein du groupe qu'il côtoie depuis 1995.

La fermeture de Bellecour ne signera toutefois pas la disparition de Decitre dans la métropole lyonnaise : les magasins de la **Part-Dieu** et d'**Écully** ne devraient pas être concernés par le plan annoncé.

Lyon 1^{er}

Or Déco s'installe rue du président Édouard Herriot

Après un an de travaux pour donner une atmosphère rétro aux 150 m² de la bijouterie-joaillerie familiale et savoyarde Or Déco, la troisième génération, avec Julia Jacquet, ouvre les portes du 25, rue du Président-Édouard-Herriot (Lyon 1^{er}), ce jeudi 2 juillet.

Née en 1985 à Annecy et apparue quelque temps rue Auguste-Comte, il y a 30 ans, l'enseignante signe son grand retour lyonnais avec ses bijoux neufs et anciens. Si ces derniers ont peut-être dû connaître une restauration, leurs possibles transformations les font devenir alors de véritables créations. « Unicité, originalité, qualité et, si nécessaire, remise en beauté des pièces sont notre souci », confie Julia, forte déjà de ses 12 ans d'expérience, effectués au profit du domaine familial. De



Pour Julia Jacquet, Or Déco rime avec Arts Déco.

Photo Michel Nielly

la bague au collier, de la montre vintage à la boucle d'oreille, neuf ou ancien, le choix est important chez Or Déco.

Or Déco, 25, rue du Président-Édouard-Herriot, Lyon 1^{er}.

Lyon • Le meilleur flan peut se déguster chez Léon de Lyon

En avril dernier, Koren Julien remportait à Lyon le concours national du meilleur flan dans la catégorie du flan traditionnel. Le jeune homme, pâtissier du restaurant Léon de Lyon, avait imaginé cette recette spécialement pour l'épreuve.

Elle est désormais disponible dans l'établissement de la rue Pleney (Lyon 1^{er}), géré par l'humoriste Laurent Gerra. Le restaurant accueille en effet le public en juillet lors d'un tea time proposé du mercredi au vendredi, de 15 h à 17 h (13 euros la part de flan avec une boisson chaude).

À noter que le flan est aussi disponible à emporter (8 euros la part) et figure sur la carte des desserts du restaurant (11 euros la part). Le pâtissier avait longuement préparé le concours : « Pendant un mois, j'ai essayé six ou sept recettes de flan par semaine » déclarait-il au Progrès au lendemain de sa victoire.



Kim Logassi, chef de Léon de Lyon, Laurent Gerra, le propriétaire, et Koren Julien, pâtissier du restaurant.

Photo fournie par Léon de Lyon



Aurélien et Gauthier les fondateurs de Tiramiisu. ©AnaïsLauvin

On a testé Tiramiisu, la nouvelle adresse gourmande à Lyon

• 3 juillet 2026 À 17:30 par Laura Pierrez

Si comme nous, vous êtes des amateurs de tiramisu, cette nouvelle enseigne lyonnaise devrait vous plaire. On a testé pour vous la boutique Tiramiisu dans le 1^{er} arrondissement de Lyon.

Tiramisu, cookies, matcha... Cette boutique ultra tendance a ouvert ses portes début juin à Lyon (1^{er} arrondissement). C'est dans la rue Paul Chenevard qu'Aurélien et Gauthier se sont implantés après avoir passé deux ans à cuisiner depuis chez eux et à faire livrer leurs pâtisseries. Les deux amoureux du tiramisu issus de la formation de l'institut Paul Bocuse ont passé un cap cette année. "C'est comme ça que l'on a gagné nos premiers sous alors, on s'est dit, pourquoi pas le faire partager à plus de monde", raconte Gauthier, co-fondateur de Tiramiisu.

Du tiramisu sous toutes ses formes !

Au menu de Tiramiisu, sans grande surprise... du tiramisu. Aurélie et Gautier ont opté pour une recette sans alcool : *"La recette traditionnelle dépend des régions d'Italie et des goûts de chacun. Nous, on a choisi de faire notre propre recette selon nos goûts et qui a l'air de plaire au vu du monde que l'on a"*, se réjouit Gautier. Les tiramisus sont déclinés en plusieurs goûts : classique, spéculos, cookie dough, caramel cacahuète, fraise, etc. De quoi ravir les papilles de tous les clients. Nous avons pu tester le tiramisu spéculos et le caramel cacahuète, et à l'unanimité, c'est le spéculos que nous recommandons. Selon nous, le tiramisu caramel cacahuète manquait de caramel, le goût de la cacahuète était un peu trop prononcé. En revanche le tiramisu spéculos n'était pas trop sucré, fondant et bien équilibré.



Les tiramisus spéculos et caramel/cacahuète accompagné d'une citronnade et d'un bissap. ©LauraPierrez

Mais Aurélie et Gautier ne s'arrêtent pas là, ils ont créé un tout nouveau produit, le "cookiemisu". Un mélange entre un cookie et un tiramisu : *"C'est un cookie au café aplati en forme de cercle sur lequel on vient ajouter de la crème tiramisu sur le dessus"*, détaille Gautier. Ce produit phare de la boutique plait beaucoup aux clients, il est souvent en rupture de stock. Lorsque nous sommes arrivés à 18 h la file d'attente de clients allait jusqu'à dehors et le dernier "cookiemisu" a été vendu avant que l'on puisse le goûter.

Une boutique aux couleurs du tiramisu



La décoration reste très soft et reprend les couleurs du tiramisu : *« On a choisi le jaune clair en rappel à la crème du tiramisu et le marron du logo en rappel au café de la recette classique »*, explique le gérant. Il est possible de consommer à emporter ou sur place, mais attention, la boutique n'est pas grande environ huit places assises sont disponibles. L'ambiance est chaleureuse et nous avons été très bien accueillis par les gérants.

L'enseigne a également une boisson signature : le tiramisu latte. Un café latte froid avec de la crème tiramisu et du cacao sur le dessus. Nous avons aussi pu déguster une citronnade et un bissap (une boisson à l'hibiscus et à la menthe). Nous les avons toutes les deux beaucoup appréciées, mention spéciale pour le bissap que nous avons découvert et qui nous a rafraîchi avec ses notes de menthe.

Des sandwichs salés sont aussi en ventes ainsi que des cookies classiques.

Dans leur petite boutique, Aurélie et Gauthier vendent entre 100 et 150 pâtisseries par jours en semaines, et plus du double le samedi.

Des spécialités qui changent toutes les semaines



« On a fait le choix du monoproduit pour se concentrer sur la qualité et ne pas trop se diversifier », ajoute Aurélie. Un seul produit certes, mais les deux pâtisseries déclinent le tiramisu de plusieurs manières et proposent de nombreux goûts. « Chaque mois, on met en avant une pâtisserie au fruit du moment, aujourd'hui c'est la fraise. La semaine qui suit, c'est façon pâtisserie du moment : cette semaine, c'est un tiramisu à la tarte citron. Puis la dernière semaine du mois, on choisit le fruit à la coque du moment, donc actuellement, c'est crème de noisettes », explique Aurélie.

"On est prisonniers chez nous" : depuis l'ouverture d'un barbecue japonais à Lyon, ces voisins au bout du rouleau

L'ouverture du restaurant japonais Ushi BBQ dans le 2^e arrondissement fait vivre un enfer à des voisins. Un système de climatisation "faisant un bruit" fou est pointé du doigt.



Le restaurant de barbecue japonais Ushi BBQ a ouvert à Lyon, rue des Marronniers. Des voisins dénoncent son système de climatisation infernal. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 4 juil. 2026 à 7h10

L'ouverture du [premier barbecue japonais de Lyon, Ushi BBQ](#), ne fait pas que des heureux. Si les clients fans de viande cuite devant eux se pressent dans ce nouvel établissement de la rue des Marronniers depuis début juin, les voisins qui partagent une cour intérieure sont au bout du rouleau. Plusieurs d'entre eux dénoncent le bruit du système d'extraction et de climatisation qui fonctionne en continu. Un bruit « infernal » qui les « empêche de dormir ». Une pétition a été lancée, et les services de la Ville de [Lyon](#) saisis. Le groupe propriétaire du restaurant s'explique.

« C'est l'enfer, on ne dort pas avant la fermeture du restaurant »

Benoit (le prénom a été modifié) n'en peut plus. Depuis plusieurs semaines, il dit subir le bruit de la climatisation de ce nouveau restaurant à la mode. « C'est l'enfer, on ne dort pas avant la fermeture du restaurant », témoigne-t-il auprès d'*actu Lyon* au sein de son logement au 5 rue des Marronniers, dans cette rue très vivante où se trouvent de nombreux restaurants à deux pas de la place Bellecour.

Et après une canicule interminable de plus de dix jours, les traits tirés, le jeune Lyonnais et sa copine sont au bout du rouleau. « On ne peut plus ouvrir les fenêtres le soir, on est en train de cuire dans notre appartement », poursuit-il, des gouttes sur le front. « On est prisonniers chez nous, et même les fenêtres fermées, on entend tout, j'ai relevé 70 décibels à l'intérieur », appuie-t-il.

Début mai, il adresse une première alerte à la régie de l'immeuble. Avant même l'ouverture à la clientèle, Ushi BBQ teste sa climatisation, deux gros blocs installés sur la façade arrière du restaurant qui donne directement sous ses fenêtres.



Le système de climatisation pointé du doigt par les voisins. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Un huissier mandaté, la Ville de Lyon saisie

Selon un autre voisin, Philippe (prénom modifié), « la soufflerie est insupportable » et « s'ajoute à celle des nuisances » déjà provoquées par d'autres restaurants de la rue donnant également sur la cour.

« Il est légitime de se demander comment un tel projet a pu voir le jour et comment les résidents de l'immeuble pourraient s'accommoder d'une telle nuisance, surtout l'été », ajoute un autre.

Les 100 vies de la péniche Acis et Galatée, bientôt septuagénaire

Alors que la péniche Acis et Galatée fêtera bientôt ses 70 ans, son dernier propriétaire – elle est en cours d'acquisition –, Yves Janin, nous en retrace l'histoire.

Née aux Forges de Strasbourg, lorsque l'État entend dynamiser les voies fluviales à la fin des années 1950, la péniche "Tout de Même" est une des premières à ne plus avoir ses tôles rivetées mais soudées. De la Hollande à la France via la Belgique et l'Allemagne, ce plan d'un seul niveau de 38,5 m sur 5,05 m va permettre à Marc, son premier marinier, de transporter surtout des céréales jusqu'en 1971.

« Il n'y avait plus de chevaux pour la haler en 1963, grâce à la mise en place d'un moteur Baudouin de 230 CV qui fonctionne toujours », tient à préciser Yves Janin qui, en 1991, a pris pos-



Acis et Galatée, un des plus vieilles péniches quai Rambaud. Photo Michel Nielly

sion de cet automoteur plus que trentenaire. En fait, il le sauve d'une destruction orchestrée par le ministère des Transports, à la fin d'une période de 20 ans dite « âge d'or des marinières ». Des années qu'ont connues les deuxièmes propriétaires, à savoir Désiré et Lucienne Mariage-Hespel. Le couple a dé-

cidé d'habiter à bord pour naviguer sur le Rhin et le Rhône.

Des studios pour les étudiants et jeunes travailleurs

Responsable de l'association rhodanienne ADEMIR, soucieuse de projets pédagogiques, Yves Janin fait donc de la

péniche, en 1991, une sœur de La Borgine, amarrée sur le Rhône. Il la rebaptise Acis et Galatée. « De nombreux élèves vont les connaître, lors des activités périscolaires », confie Yves qui, 15 ans plus tard, décide de la transformer.

« Voulant en faire bénéficier étudiants et jeunes travailleurs,



Yves Janin fut le propriétaire de la péniche durant 35 ans.

Photo Nadine Micholin

la péniche passe à deux étages offrant six studios, cuisine, espaces sanitaires et grande terrasse », indique le propriétaire avant de gagner le quai Rambaud en 2017, pour servir de gîte touristique. En cours d'acquisition par une famille lyonnaise, sera-t-elle centenaire?

● De notre correspondant
Michel Nielly

Histoire locale

Lyon

L'abbaye d'Ainay, une puissance seigneuriale durant huit siècles

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire de la puissante abbaye d'Ainay.

Pendant près de huit siècles, l'abbaye d'Ainay fait figure de véritable puissance seigneuriale. À son apogée, le monastère comptera parmi les établissements religieux les plus riches et les plus influents du royaume.

Le premier texte attestant avec certitude son existence remonte à 859. Il mentionne déjà un « monastère royal », placé sous la protection des souverains carolingiens. Les rois accordent des privilèges, les papes les confirment et les donations affluent.

Une puissance au-delà de Lyon

Au fil des siècles, l'abbaye prend possession de domaines dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Bugey, le Genevois et jusqu'au Pays de Gex. Elle contrôle également de nombreux prieurés. Les récoltes, les loyers, les dîmes et les redevances assurent des revenus considérables. Plusieurs abbés d'Ainay deviennent archevêques de



Aujourd'hui, la basilique Saint-Martin demeure le dernier grand témoin de cette puissance disparue. Photo domaine public

Lyon, preuve de leur influence.

Autour du monastère s'étend une vaste seigneurie couvrant une grande partie du sud de la Presqu'île. On y trouve l'enclos monastique. Il est protégé, dès le Moyen Âge, par une enceinte fortifiée qui délimite le domai-

ne de l'abbaye. Des murailles visant à repousser d'éventuels assaillants mais aussi à protéger les réserves de céréales, les caves, les archives, les reliques et le trésor du monastère. Elles matérialisent surtout le pouvoir de l'abbé. Franchir l'une de

Repère ► Les traces de l'ancienne abbaye

Pour imaginer l'abbaye aujourd'hui, il faut se placer autour de l'actuelle place d'Ainay. Le cloître occupait en grande partie l'emplacement de la rue de l'Abbaye-d'Ainay. Le palais abbatial se dressait à l'est de la basilique. Le port ouvrait directement sur la Saône. La voûte d'Ainay rappelle encore l'emplacement de l'une des anciennes portes de l'enclos monastique. Quant à la rue des Remparts-d'Ainay, elle conserve le souvenir non pas de cette enceinte médiévale, mais des fortifications construites au XVI^e siècle pour défendre le sud de Lyon.

leurs portes, c'est quitter la juridiction de la ville pour entrer dans une seigneurie ecclésiastique où il rend la justice, perçoit les redevances et administre son domaine.

À l'intérieur de cette enceinte s'organise une véritable petite ville. Autour de la basilique prennent place le cloître, le palais abbatial, les bâtiments conventuels, les cuisines, les celliers, les ateliers, les jardins, les granges et les logements. Un port aménagé sur la Saône permet d'acheminer les productions des nombreux domaines appartenant à l'abbaye.

Un déclin au début du XVI^e siècle

Le prestige d'Ainay atteint son apogée entre les XII^e et XIII^e siècles. En 1245, le pape Innocent IV choisit de résider au palais abbatial à l'occasion du premier

concile de Lyon.

Le déclin s'amorce au début du XVI^e siècle. Les guerres de Religion portent un coup décisif au monastère. En 1562, les troupes protestantes du baron des Adrets pillent l'abbaye et détruisent une partie importante de ses bâtiments et de son décor. En 1685, le pape Innocent XI supprime officiellement la communauté bénédictine. L'église devient une collégiale. Après la Révolution, les bâtiments conventuels sont vendus comme biens nationaux puis progressivement démolis. Les deux enceintes disparaissent peu à peu avec l'urbanisation de la Presqu'île.

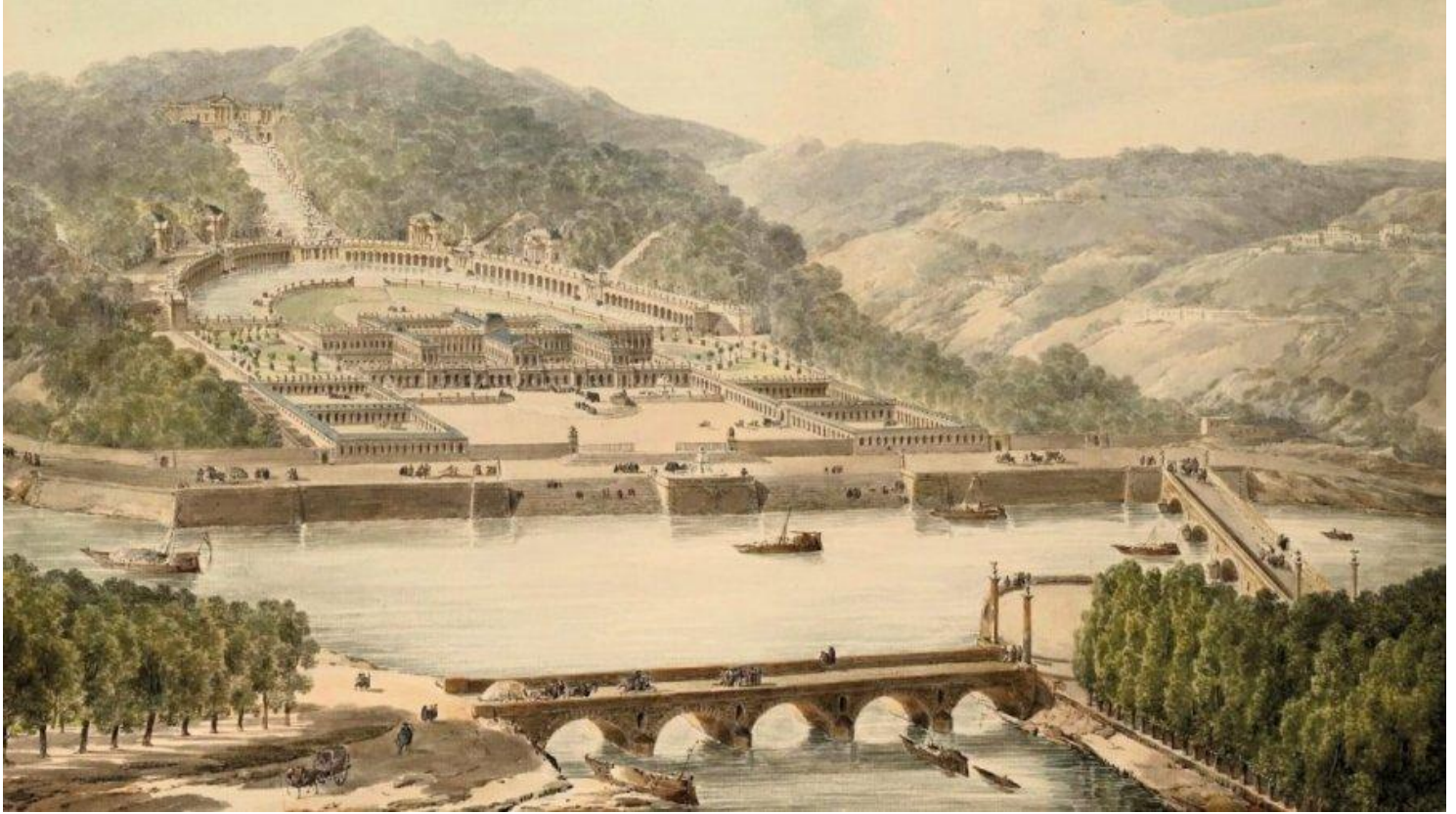
Aujourd'hui, la basilique Saint-Martin demeure le dernier grand témoin de cette puissance disparue.

● De notre correspondante
M. Aschen

Et si Napoléon avait choisi Lyon ?

L'incroyable palais impérial de Perrache

Rédigé par Léo Mourgeon



Le palais impérial se serait étendu de la place Carnot à la Mulatière (crédit : Charles Percier / BnF).

Le **3 juillet 1810**, Napoléon signait un **décret** prévoyant la construction d'un **immense palais impérial à Lyon**. Un projet finalement abandonné, mais qui aurait complètement changé le **visage de la ville**.

LE CONTEXTE

- Au début du **XIX^e siècle**, Lyon nourrit une ambition : devenir l'**une des grandes villes de l'Empire**. Après plusieurs années de **lobbying des élus lyonnais**, Napoléon donne son accord. Le 3 juillet 1810, un décret officialise la **construction d'un palais impérial** sur la presqu'île, à **Perrache**.
- Il faut dire que l'**Empereur apprécie particulièrement Lyon**, où il **séjourne** à de nombreuses reprises. Certains **historiens** estiment même qu'il a un temps envisagé d'en faire la **capitale de son Empire**. Le projet doit symboliser cette **place privilégiée**.

CE QUE ÇA AURAIT DONNE

- Le palais ne devait [pas être construit n'importe où](#). Son bâtiment principal aurait occupé l'**emplacement de l'actuelle place Carnot**, tandis qu'un immense **jardin** impérial se serait étendu jusqu'à l'actuelle **Confluence**.
- Le programme est monumental : **deux appartements impériaux**, des dizaines de **logements** pour la cour, des remises pour **50 voitures**, des **écuries** pouvant accueillir **200 chevaux**, le tout entouré de **terrasses** et de **jardins** monumentaux.
- Aujourd'hui, une partie de la **gare de Perrache**, du centre d'échanges et du quartier de la **Confluence** se trouveraient au cœur de ce **domaine impérial**.

CE QUI S'EST PASSE

- Les **travaux** de remblaiement **commencent** bien en **1810**, mais les **guerres** napoléoniennes absorbent rapidement les **financements**. À la **chute** de l'Empire, en **1814**, le palais est définitivement **abandonné**.
- Le projet laisse pourtant une **empreinte durable**. Les premiers **travaux engagés** pour accueillir la résidence impériale accélèrent l'**aménagement du sud de la Presqu'île**, qui n'était alors qu'un **marais**.
- Sans jamais sortir de terre, ce palais aura contribué à **façonner le quartier** de Perrache... puis, bien plus tard, celui de la Confluence.